

9 mars 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le Service civique et l'action gouvernementale en faveur des jeunes, à Paris le 9 mars 2015.

Je salue les ministres, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la ministre de la Culture. Tout le Gouvernement devrait être là, parce qu'il y a autant de ministères qu'il y a de possibilités de Service civique.

Je salue le président du Conseil économique, social et environnemental, car lui aussi peut fournir de nombreuses idées pour le Service civique.

Je veux remercier le président de la Villette qui nous accueille ici, dans cette très belle salle, presque trop petite pour les services civiques, une salle de culture, une salle de connaissance, de savoir. Il était important que les vingt ans d'Unis-Cité soient célébrés ici.

Je veux également dire tout le bien que je pense de ceux qui ont dirigé le Service civique, c'est-à-dire Martin HIRSCH d'abord, qui en a eu l'idée, qui a fait voter la loi, et aujourd'hui François CHEREQUE, qui, du syndicalisme jusqu'à l'administration, a voulu être encore utile par cette responsabilité à la tête de l'agence.

Je veux aussi remercier Unis-Cité, parce que cette initiative, qui était née il y a vingt ans, a finalement produit le Service civique, a encadré le Service civique, a organisé le Service civique, et permet, encore aujourd'hui, de promouvoir le Service civique à travers ce double anniversaire, les vingt ans d'Unis-Cité et les cinq ans du Service civique.

C'est une belle idée, que celle d'être utiles à votre pays et à vous-mêmes. Il fallait y songer. Pouvoir, à travers un engagement, donner de son temps, donner de son talent, pour que les autres soient moins malheureux ou plus heureux, pour que notre pays aille mieux. C'est ce que vous avez fait.

Depuis la création du Service civique, il y a eu plusieurs dizaines de milliers de jeunes qui ont vu leur destin changer et qui ont pu aussi améliorer la vie de beaucoup d'autres. Le premier mot qui me vient, c'est de vous dire merci, merci à vous tous d'être en Service civique.

Vous portez un beau projet, celui de donner de l'espoir, celui d'être généreux, celui de vous engager pour votre pays et pour vous-mêmes. Là, vous êtes rassemblés, 2 000 à mon avis, il y en a davantage, il y en a peut-être même qui ne sont pas en Service civique, qui ont revêtu le maillot orange pour démontrer qu'ils voudraient être en Service civique. Parce qu'il y a encore trop de jeunes je vais y revenir qui voudraient être en Service civique et qu'on ne peut pas accueillir. C'est une inégalité inacceptable. C'est pourquoi nous allons rendre universel le Service civique.

Le Service civique est né d'un long processus : Unis-Cité en a conçu l'esprit, puis il y a eu plusieurs textes qui ont été pris pour favoriser le volontariat. Enfin, est arrivée une loi, ou plus exactement un projet de loi, porté par Martin HIRSCH, qui a été voté à l'unanimité au Parlement, aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, parce que c'était le vœu de toutes les familles politiques de France de pouvoir offrir un Service civique aux jeunes.

On s'est cependant aperçu que cet enthousiasme, enthousiasme des concepteurs, enthousiasme du législateur, enthousiasme des jeunes, ne connaissait finalement pas le développement qui était attendu.

Quand je suis arrivé aux responsabilités du pays en 2012, il y avait seulement 25 000 jeunes en Service civique. Un dernier, vous étiez 25 000. Alors, aujourd'hui, il y a avec vous, une grande

service civique. L'an dernier, vous étiez 55 000. Alors, aujourd'hui, j'ai, avec vous, une grande ambition, que je veux faire partager à beaucoup de jeunes, qui ne sont pas là ce soir et qui seront là demain : le Service civique universel.

Je ne veux pas qu'un jeune, qui se dit prêt à donner son temps, à un moment de sa vie, pour être utile, se voit une nouvelle fois refuser comme candidat pour cette belle mission, en lui disant qu'on n'a pas besoin de lui, qu'il faut attendre, qu'il n'y a pas de place. Mais si ! Il doit y avoir toujours une place et une solution, une mission pour tout jeune qui veut s'engager dans le Service civique.

Un Service civique universel, ce n'est cependant pas un service obligatoire, parce que le Service civique, c'est une volonté, la vôtre, ce n'est pas une contrainte, ce n'est pas une punition. Le Service civique, c'est un engagement, ce n'est pas une corvée. L'engagement, ça se résume à un très beau mot, le vôtre : volontaire ! Volontaire ! Cela veut dire : qui exprime une volonté.

Volontaire, cela veut dire : celui qui veut s'engager. Volontaire, c'est-à-dire celui qui a décidé, à un moment, tout seul ou avec d'autres, d'être dans le Service civique.

Alors, maintenant, quand je constate qu'un jeune sur quatre qui fait la demande de Service civique seulement est accepté, je me dis que le Service civique n'est plus un droit, mais un privilège. Ce n'est donc pas acceptable.

Aussi, à partir du 1er juin de cette année, avec vous, grâce à vous, tout jeune qui fera une demande de Service civique se verra proposer une mission à la fin de l'année. Ce qui sera obligatoire, ce n'est pas d'aller demander à un jeune de faire un Service civique. Ce qui sera obligatoire, c'est à nous, à l'Etat, de fournir à tout jeune qui en fera la demande un Service civique. Voilà l'obligation qui va peser sur nous.

Dès lors, d'ici à 2016, il y aura 150 000 jeunes qui seront accueillis en Service civique chaque année. Si l'esprit du volontariat souffle encore plus fort, je m'engage à mettre tous les crédits nécessaires pour que nous puissions accueillir tous les jeunes qui voudront être en Service civique.

C'est vrai que pour accueillir autant de jeunes en Service civique, il va falloir dégager des moyens. Le Service civique, cela a forcément un coût, mais cela n'a pas de prix, parce que ce que vous donnez n'a pas de prix, mais a une valeur, la valeur que vous accordez aux autres, la valeur que vous donnez à votre pays. C'est vous la valeur. Le coût, nous nous en chargeons.

Mais, pour arriver à 150 000 missions chaque année, d'ici 2016, il va falloir mobiliser toutes les organisations, toutes les administrations, toutes les associations, toutes les collectivités locales, toutes les fondations, pour offrir toutes les missions que l'on peut concevoir. Merci pour le travail qui a été fait, pour ce document conséquent qui m'a été remis, pour toutes les idées qui peuvent à un moment être évoquées, imaginées pour le Service civique.

Les besoins ne manquent pas, il y en a tellement dans notre pays, sans qu'il soit d'ailleurs imaginable que le Service civique puisse prendre un emploi à quiconque. Le Service civique, ce n'est pas un emploi. Le Service civique, c'est une mission. Plus il y aura de Service civique, plus il y aura d'ailleurs d'activité et de création d'emploi pour notre pays. Parce que vous créez de l'emploi avec vos idées, avec votre énergie, avec votre talent, et demain, votre propre emploi. Alors, quels sont les besoins ? Vous les avez tous, à un moment, imaginés. L'environnement : nous allons recevoir la Conférence de Paris sur le climat à la fin de l'année. C'est une opportunité formidable pour mobiliser la jeunesse, la société française, pour que nous puissions nous emparer de cette ambition, moins polluer, moins émettre de gaz à effet de serre, améliorer la planète, la sauver même.

La ministre de l'Ecologie je veux la remercier a annoncé une convention pour 5 000 Service civique au service de la planète. Je sais qu'à Unis-Cité vous avez déjà pris les devants, puisqu'il existe un programme que vous avez appelé « Les MEDIATERRES ».

Il y a également tous les besoins en matière d'éducation, tous ces jeunes qu'il faut accompagner, tous ces déscolarisés qu'il faut aller rechercher, toutes ces familles qu'il faut soutenir, toutes ces inégalités qu'il faut réduire. Alors, beaucoup de grandes associations accompagneront le ministère de l'Education sur l'ensemble du territoire. Là aussi, 5 à 10 000 missions seront proposées à des jeunes pour aider d'autres jeunes, parce que c'est cela le premier principe de la

solidarité et de l'égalité : faire que chacun puisse accéder au savoir, à la connaissance, à la compréhension, à la citoyenneté, avec vous, avec les enseignants de France et avec les services civiques qui voudront les accompagner.

La citoyenneté : le Défenseur des droits, le délégué interministériel de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme m'ont dit : « nous sommes prêts à engager des centaines, peut-être même des milliers de services civiques, pour permettre que nous puissions lutter contre ce qu'il y a de pire dans notre société, la division, la haine, les dérives sectaires, les embrigadements. » Lutter contre le racisme, contre l'antisémitisme, faire que nous soyons tous des citoyens, quelle plus belle mission peut-on offrir aux services civiques !

Mais la citoyenneté, ça s'apprend aussi sur les terrains de sport. Des fédérations sportives m'ont dit qu'elles étaient d'accord pour prendre des milliers de services civiques, pour faire en sorte que, partout, sur tous les terrains, dans toutes les disciplines, on puisse accompagner des jeunes ou des moins jeunes, d'abord à faire du sport, ensuite à se respecter. Cela va commencer très vite, puisque la Fédération française de football a décidé de proposer des centaines de missions de Service civique pour l'organisation de l'Euro 2016.

Il y a aussi la santé, la prévention. Quel plus beau message que des jeunes puissent prévenir d'autres jeunes des risques, des fléaux, de ce qui peut atteindre leur santé, mettre en cause leur propre sécurité ! Alors, nous allons faire en sorte que partout, il puisse être proposé des services civiques dans les hôpitaux, dans les établissements de santé, dans les associations sanitaires, pour informer, pour guider, pour accompagner, et aussi dans les établissements pour personnes âgées, là où on peut donner un accompagnement, une présence, un message, un mot, tout simplement un signe, que nous sommes tous vivants et que nous sommes les uns à côté des autres, les uns avec les autres. Là aussi, les Hôpitaux de Paris et Martin HIRSCH n'y est pas pour rien ont proposé qu'il y ait des centaines de services civiques qui puissent accueillir aux urgences, partout où ce sera nécessaire, des patients qui n'en peuvent plus d'attendre, qui s'inquiètent, qui s'interrogent.

Il ne s'agit pas là non plus de se substituer aux personnels de santé. On ne demande pas aux services civiques de soigner. On leur demande simplement de soigner les âmes, ce qui est déjà beaucoup. Demain, ce seront tous les établissements hospitaliers de France qui feront en sorte d'avoir en leur sein des services civiques.

Il y a également la culture, sur tous les territoires, pour tous les publics, pour permettre que ceux qui sont les plus éloignés, les plus fragiles, les plus loin, ceux qui n'ont jamais pratiqué un instrument de musique, qui n'ont jamais été dans un musée, voir un spectacle de théâtre, puissent, là aussi, être accompagnés, emmenés, formés et qu'ils soient, là aussi, dans le plus beau des apprentissages, celui de l'esthétique, du goût, de la beauté.

Il y a en outre la sécurité. Au départ, je n'avais pas cette idée. La sécurité, c'est fait pour que des personnels, là aussi, des professionnels ? Je veux saluer les policiers, les gendarmes, les militaires ? assurent la sécurité du pays, on l'a vu dans les événements qui se sont produits au mois de janvier. Ce sont souvent des jeunes qui font ce travail-là. Mais il y a également une présence humaine que l'on peut apporter avec le Service civique.

Hier, c'était la journée du 8 mars et je recevais une centaine de femmes pour la Journée de la Femme. Un certain nombre m'a dit : « il faut nous soutenir parce que, nous voulons résister à tous les harcèlements, toutes les agressions, qui, quelques fois sont commises dans le plus grand silence. On a peur d'aller prendre le train à certaines heures du soir ou de la nuit. On a peur d'utiliser des transports en commun. » Alors, je me suis dit, quand même, est-ce qu'on ne pourrait pas mettre des services civiques aussi dans les trains, dans les gares, pour être là, pour montrer qu'il y a une présence humaine et qu'on peut aussi apporter un soutien à celles ou à ceux qui peuvent se sentir mis en cause.

Enfin, il y a le Service civique à l'international. Il y a de nombreux jeunes bénévoles qui se disent : « pourquoi nous n'irions pas, nous aussi, à l'étranger, apporter nos valeurs, promouvoir nos principes, assurer une solidarité à l'égard des plus faibles, à l'égard de ceux qui sont confrontés à des drames humanitaires ? » J'ai constaté que c'était souvent aux mêmes catégories que l'on

s'adressait pour partir à l'étranger. C'en sera fini. Désormais, pour les jeunes qui voudront partir à l'international, même s'ils ne maîtrisent pas les langues, ils les apprendront, et ils pourront partir en Service civique !

Dans ces conditions, plusieurs questions m'ont été posées. Comment faire connaître le Service civique ? Par vous d'abord, parce que vous êtes les meilleurs porte-paroles du Service civique. Parce que pour l'essentiel il peut y avoir toujours quelques exceptions?, vous êtes tous heureux d'être en Service civique, d'avoir fait un Service civique. Tous les organismes, toutes les administrations, tous les établissements qui vous ont accueillis, toutes les associations disent qu'ils veulent toujours reprendre des services civiques parce qu'il s'agissait d'un besoin, qui a été satisfait et surtout, ces associations ne pourraient plus vivre sans le Service civique.

Alors, si on est convaincu, il faut convaincre les autres. Il existe une journée d'Appel à la Défense et à la Citoyenneté. On se demande à quoi elle sert. Moi aussi. Cette journée sera désormais une journée pour que chaque jeune puisse être informé du Service civique, puisse conclure, s'il le veut, un Service civique. S'il ne le veut pas, tant pis. Tant pis pour lui, tant pis pour elle, tant pis pour nous ! Mais on lui fera cette proposition.

Pour réussir cette formidable ambition d'aller jusqu'à 150 000 services civiques par an, peut-être davantage, il nous faut renforcer l'Agence du service civique, la doter de nouveaux moyens, lui permettre d'être plus autonome, de s'installer dans des locaux qui lui seront dédiés, et voir ses effectifs augmenter. Ce sera le cas : plus de 50 % cette année.

J'ai néanmoins voulu aller plus loin. Toute une promotion de l'Ecole nationale d'administration sera chargée, dès septembre prochain, de la montée en régime du Service civique sur l'ensemble du territoire. Pourquoi les élèves de l'ENA ? Parce qu'ils sont là pour servir l'intérêt général. Ils doivent être les premiers à montrer l'exemple et à s'investir pour cette grande cause nationale, à être les administrateurs du Service civique. Je veux que cette ambition puisse être étendue à toutes les grandes écoles de la République, que ces grandes écoles nous disent comment elles peuvent s'impliquer davantage, être davantage au service de la société. Je pense à Polytechnique, aux Ecoles normales supérieures. Toutes ces écoles devront, non seulement promouvoir le Service civique, mais montrer l'exemple avec le Service civique.

Je veux aussi que nous puissions faire que le Service civique, non seulement soit universel, mais soit aussi plus solennel. Parce qu'un droit sans symbole, ce n'est rien de plus qu'une mesure, qu'un dispositif, qu'une procédure. Ce n'est pas ça le Service civique. Le Service civique, c'est un service pour la République. La République organisera, un jour par an, une cérémonie, ce sera le 10 mars, date anniversaire de la loi qui a créé le Service civique, ce sera dans les préfectures, il y aura une réception en l'honneur des jeunes qui auront accompli un Service civique dans l'année. Une attestation leur sera fournie, l'Attestation du Service civique.

Il m'a été dit tout à l'heure : « Est-ce que les jeunes en Service civique pourraient aussi avoir un certain nombre de droits, en plus de ceux qu'ils ont déjà, c'est-à-dire pas nombreux ? » Mais vous l'avez voulu ! Parce que c'est ça le Service civique ! Alors, je me suis dit : « la carte d'étudiant, elle est bien fournie aux étudiants ». La carte d'étudiant sera aussi fournie à tous ceux qui sont en Service civique.

Solennel, disais-je, parce que le 14 juillet, défilent sur les Champs-Élysées les militaires, qui se sont engagés pour défendre la France. Le 14 juillet, avec les militaires, il y aura aussi des jeunes du Service civique qui défilent, parce que c'est la reconnaissance, c'est la gratitude, c'est la fierté, parce que c'est le mot qui me vient à la bouche, quand je vous vois, dans toute votre diversité, dans vos parcours, de toutes vos couleurs ? même si l'orange est dominant?. Quand je vous vois aussi nombreux, aussi heureux d'être en Service civique, je suis fier de vous, comme Président de la République, je suis fier de vous.

Je sais ce que l'on dit parfois de la jeunesse. On dit qu'elle serait sans idéal, sans envie, sans projet. Mais vous démontrez le contraire. C'est ce qu'on a toujours dit de la jeunesse, à toutes les époques. Je sais que la jeunesse est notre avenir, tout simplement. Elle est notre force, elle est notre espoir. Mais pour ça aussi, regardons la réalité en face. Comment construire des projets, y compris le Service civique, quand on n'a pas d'autonomie ? Comment décider de son avenir lorsque toutes les portes de l'emploi sont fermées ? Comment croire en l'espoir lorsque cet

lorsque toutes les portes de l'emploi sont fermées ? Comment croire en l'espoir lorsqu'on est chaque fois ramené à ses origines, à son quartier, à sa famille, à son inexpérience ?

C'est pourquoi j'ai voulu faire de la jeunesse la grande priorité du quinquennat. Depuis trois ans, j'ai veillé à ce que le ministère de l'Education, et les moyens qui donnés à l'école, soient, non seulement préservés, mais augmentés, même dans ces périodes de difficulté budgétaire. J'ai voulu qu'il y ait 170 000 contrats d'avenir, emplois d'avenir pour les jeunes. J'ai voulu qu'il y ait le contrat de génération. J'ai voulu qu'il y ait la garantie jeune. Mais tous ces dispositifs, encore faut-il qu'on les fasse connaître ! Le Service civique, ne pourrait-il pas aussi être un moyen de faire connaître aux jeunes leurs droits, leurs capacités, les dispositifs qui existent en leur faveur, pour que l'on crée davantage d'emplois pour les jeunes ?

Il y a aussi la question de l'autonomie. Elle a souvent été posée. Nous avons créé ça s'appliquera à partir du 1er janvier 2016 une prime d'activité. Plusieurs centaines de milliers de jeunes de moins de 25 ans, qui exercent parfois une activité à temps partiel, verront leurs revenus compléter par cette prime d'activité. Jusqu'à présent, il existait une forme de RSA pour les jeunes. Moi, je préfère la prime d'activité pour tous les jeunes qui pourront y avoir droit et y avoir accès : plusieurs centaines de milliers au lieu de 10 000 aujourd'hui. Ce sera donc un progrès considérable et on vous le doit.

En outre l'engagement, ce n'est pas simplement réservé aux jeunes, même si le Service civique, c'est pour les jeunes. Pour les autres, qui veulent être aussi utiles à leur pays, nous avons eu l'idée de la Réserve citoyenne. Cela existe déjà pour la Défense nationale. Cela existera maintenant pour l'Education nationale, parce que la ministre de l'Education nationale a voulu aussi dire à tous les adultes, à toutes les personnes qui ont une expérience, qui peuvent être utiles : « venez, entrez dans l'école, apprendre, non pas ce que font les enseignants, c'est-à-dire faire leur travail. Non, donnez votre expérience, dans tous les domaines, la culture, le sport, l'expérience professionnelle. » Ce sera cela, la Réserve citoyenne. Mais ça peut s'appliquer à tous les ministères.

Nous avons donc décidé de confier une mission au plus haut fonctionnaire de France, qui connaît donc toute l'administration, le vice-président du Conseil d'Etat, Monsieur Jean-Marc SAUVE.

Nous l'avons accompagné ?parce qu'il faut aussi qu'il y ait de l'enthousiasme, même si je ne dis pas qu'il n'en a pas?, de Claude ONESTA, l'entraîneur de l'équipe de France de handball, qui fera en sorte aussi de s'adresser à toute la population en disant : « soyez utiles ». Qu'est-ce qu'il pourra prendre comme exemple ? Le Service civique, le Service civique pour les jeunes, oui, la Réserve citoyenne pour tous les autres.

Il y a eu aussi cette belle idée, que j'ai reprise dans « La France s'engage », et que j'aurais encore à déployer, celle de grands chantiers où on peut faire en sorte que de grandes associations qui utilisent le numérique puissent être utiles, là aussi, à l'ensemble de notre pays. J'ai retenu parmi les lauréats de ce grand chantier « La France s'engage », l'Institut du Service civique, parce qu'il a accompagné beaucoup de jeunes ?400 déjà, et ils seront 1 000 en 2017?, pour leur donner une formation supplémentaire, un accès spécifique, pour qu'ils puissent finalement reprendre le chemin vers l'université, vers les grands instituts, vers les grandes écoles, comme une forme de classe préparatoire, mais où on sait que, grâce au Service civique, on aura des droits supplémentaires à faire valoir, parce qu'on aura une expérience, parce qu'on aura montré qu'on aimait les autres, parce que c'est ça la belle idée du Service civique, aimer les autres.

Il y a vingt ans, Mesdames et Messieurs, chers jeunes volontaires, il y a vingt ans, commençait l'aventure d'Unis-Cité dans la tête de quatre personnes, dans une chambre d'étudiant. Ces idées que l'on fait circuler un soir et dont on se demande ce qu'elles vont devenir. De cette soirée d'il y a vingt ans, dans une chambre d'étudiant, vous êtes aujourd'hui 2 000 volontaires, 200 encadrants et 10 000 anciens volontaires. Merci à ces quatre hommes et femmes qui ont créé Unis-Cité. De cette idée, de cette utopie, ils ont fait une réussite nationale. Ils ont inspiré plusieurs lois, notamment la loi sur le Service civique. Aujourd'hui, c'est aussi leur fierté, parce que j'annonce ici, à Unis-Cité, le Service civique universel. Voilà ce qu'ils ont fait il y a vingt ans et voilà ce que vous allez faire maintenant.

C'est la preuve qu'il y a de la vitalité dans notre société. C'est là que s'inventent les grandes

réformes, les grandes lois, les grands progrès, pas simplement au Parlement, même si c'est son rôle que de voter des lois, pas simplement au Gouvernement, ou même à la Présidence de la République. Non. C'est dans la société que naissent les idées, que sont portés les espoirs, que sont traduites finalement les plus belles utopies.

Vous, jeunes volontaires, vous, services civiques, vous êtes la jeunesse de France, vous êtes son avenir, vous êtes son espoir. Votre pays compte sur vous. Je compte sur vous et je sais que vous serez présents à son appel, à l'appel de la République, parce que vous y avez déjà répondu à cet appel de la République, que vous aimez la République, que vous aimez la France et que la France est fière de vous.

Merci à tous ! Merci au Service civique ! Merci à Unis-Cité !